

**Session 3 : Conséquences sur l'organisation des SSTI
(première partie)**

**Kit métier restauration :
fil rouge d'une nouvelle approche
métier pluridisciplinaire**



Mme Christine COLONNA – Médecin du travail, Référent du pôle pluridisciplinaire – PST 66 – Cabestany

Mme Laurie LEROY – ASST – PST 66 – Cabestany

Mme Marie LIMINANA – Responsable de Service – PST 66 – Cabestany

Mme Claudine MAZZIOTTA – Directrice – PST 66 – Cabestany

M. Mickaël POMMIER – Coordinateur ASST – PST 66 – Cabestany

La mise en œuvre de notre projet de Service nous a amenés à redéfinir notre organisation au travail à savoir :

- Rendre le travail en mode projet incontournable en valorisant toutes les ressources humaines.
- Avoir une nouvelle approche pour recenser les besoins des adhérents et des salariés.
- Engager une communication plus forte et ciblée.
- Se doter d'outils adaptés et innovants.

Pour cela nous avons organisé une journée « projet de Service » avec les membres de la gouvernance et l'ensemble des collaborateurs au cours de laquelle les 4 axes de notre projet de Service ont été approfondis.

- **Axe 1** - Assurer une surveillance médicale ciblée conforme aux exigences réglementaires
- **Axe 2** - Développer le conseil technique en prévention avec une offre de service adaptée
- **Axe 3** - Assurer le maintien à l'emploi et lutter contre la désinsertion professionnelle
- **Axe 4** - Impulser une communication forte en direction des adhérents.

Aucune consigne n'avait été donnée pour laisser libre cours aux idées de chacun, les groupes ayant été formés en respectant la sensibilité du collaborateur par rapport aux thèmes proposés.

Les groupes de travail qui ont travaillé sur l'axe 2 ont fait ressortir qu'il fallait une nouvelle approche des métiers, une nouvelle façon de travailler, une réelle analyse des besoins avec des fonctions et des rôles bien définis.



Tout ceci autour d'une dynamique de groupe afin de maintenir l'implication et la motivation de chacun car l'une des idées clé était l'intérêt collectif pour un sujet médical.

Suite à ce travail, il a été décidé de créer « un kit métier » qui constituera le « nouveau format de travail », et pourra être décliné sur tous les autres secteurs d'activités priorités par la CMT.

Pour créer le premier kit métier de référence des groupes de travail gérés en mode projet ont pu faire des propositions à la CMT. Le process suivant a été retenu :

Le kit métier doit être composé de 5 étapes indissociables :

- Phase préparatoire,
- Recueil des données
- Analyse des données saisies avec la CMT et hiérarchisation des préconisations
- Mise en place d'actions collectives
- Evaluation et actions correctives

Etape 1 : Phase préparatoire :

- Choix d'un médecin référent et d'un ASST coordinateur
- Refonte de la fiche d'entreprise afin de faire apparaître systématiquement les préconisations lors de la saisie de la fiche.
- Paramétrage de cette fiche dans le logiciel métier pour permettre l'exportation des données.
- Sensibilisation de l'ensemble des médecins quant à l'intérêt d'explorer un secteur d'activité particulier. Pour sensibiliser l'ensemble des médecins, l'action doit être présentée en réunion de médecins par le médecin référent pluridisciplinaire de la CMT pour que les demandes des de création ou de mise à jour des fiches d'entreprises concernent le secteur d'activité choisi.
- Priorisation de la réalisation des fiches d'entreprises dans ce secteur bien précis lors de la prise en compte de la nouvelle adhésion.

Etape 2 : Recueil des données

- Traitement des demandes de F.E. par le biais d'un formulaire dynamique qui permet une interaction entre le demandeur et l'ASST.
- Saisie des fiches d'entreprises sur le logiciel métier avec le nouveau modèle de F.E.

Etape 3 : Analyse des données saisies dans les F.E. et préconisations

- Exportation des données des F.E. saisies dans stetho pour exploitation par le biais du système informatique.
- Analyse des résultats par la CMT.
- Hiérarchisation des actions en croisant le degré de priorité des risques et les préconisations.
- Priorisations des actions à des actions à mettre en place.



Etape 4 : Mise en place des actions collectives

Campagne de sensibilisation, « Petits déjeuners d'information », référentiel métier, communication ciblée...

Etape 5 : Evaluation et action corrective

- Des enquêtes seront réalisées pour évaluer l'impact des préconisations et des actions collectives mises en place
- Des actions correctives en découleront, elles nous permettront d'accroître à moyen terme l'efficacité de nos actions collectives.

Programmation de points intermédiaires en interne qui permettent de situer l'action par rapport à l'objectif (travail en mode projet).

CONCLUSION

Ce kit métier est pour nous un nouvel outil de travail qui sera un modèle de référence métier pour l'équipe pluridisciplinaire et valorisera l'image du service de santé avec un positionnement d'expertise auprès des professionnels.

Nous sommes partis d'une F.E. pratiquement inexploitable pour prioriser les actions.

Nous avons adapté notre outil informatique pour exploiter les F.E. afin de hiérarchiser les besoins et les actions à mettre en place.

A terme nous obtiendrons une cartographie des risques.

Cette évolution s'est faite par un travail collectif selon le mode projet.

Un des facteurs clés de succès est une très forte mobilisation et implication des équipes qui se sont vues ainsi valorisées.

Une phrase est ressortie des groupes de travail : « on a donné du sens à notre travail ».